



Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 14 janvier 2019 à 18h30

L'an deux mil dix-neuf, le quatorze janvier à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué le 7 janvier, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Sylvain COINTAT, Maire.

Présents

M. Sylvain COINTAT, *Maire*
Mme Monique RABEREAU, *Adjointe au maire*
Mme Dominique BASSINO, Mme Bernadette BACHES, M. Christophe DELOUBES, Mme Brigitte GUYONNET, M. Jean MATHAT et M. Gabriel NAGOT, *Conseillers Municipaux*.

Absents

M. Michel BAILLY ayant donné pouvoir à M. Sylvain COINTAT.
M. Alain CAILBOURDIN ayant donné pouvoir à Mme Monique RABEREAU.
Mme Lydia LIPOVAC ayant donné pouvoir à M. Jean MATHAT.

M. Christophe DELOUBES est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté.

1. Dotation Cantonale d'Equipement 2018

Lors de la séance du 12 novembre 2018, la Commission Permanente du Conseil Départemental a décidé d'attribuer à la commune une aide d'un montant de 8.506 € au titre de la Dotation Cantonale d'Equipement (programme 2018), pour des travaux de voirie et de bâtiments communaux.

Les opérations engagées depuis le 1^{er} janvier 2018 sont éligibles.

M. le maire propose d'affecter cette dotation aux travaux d'aménagement de la RD 4 aux Braults. Il rappelle que le montant des travaux est estimé à environ 53.000 € (plus les frais de marquage au sol) par Nièvre Ingénierie.

Le dossier de consultation des entreprises a été déposé sur une plateforme dématérialisée le 3 janvier 2019 et la date limite de remise des offres des entreprises est fixée au 22 janvier 2019 à 17h30.

La commission d'appel d'offre se réunira le 28 janvier 2019 à 18h30.

Le conseil municipal approuve la proposition.

2. Convention de mise à disposition d'un terrain

Suite au décès de M. Denis GAUDRY, la parcelle ZE 321, sur laquelle est situé le terrain de pétanque (environ 100 m²), a été vendu à M. Alain BOUCHER-BAUDARD.

Ce dernier propose de le mettre à disposition de la commune à titre gratuit.

Le conseil municipal accepte la proposition et autorise M. le Maire à signer tous les documents et actes nécessaires.

3. Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 5 novembre au 5 décembre 2018, le commissaire enquêteur a remis son rapport le 27 décembre 2018 dans lequel il émet un avis favorable.

Une réunion avec les personnes de la DDT a eu lieu le 10 janvier 2019 afin de prendre en compte et de corriger les remarques émises par le commissaire enquêteur et les personnes publiques associées.

Lecture faite du rapport du commissaire enquêteur, le conseil municipal approuve le projet de Plan Local d'Urbanisme révisé.

4. Aménagement des Loges (présenté par Mme BASSINO)

Mme BASSINO fait un rappel des travaux qui ont eu lieu courant septembre 2018 (élagage des arbres le long de la Loire).

Elle explique que conformément à ce qui a été prévu avec M. POINTECOUTEAU, 2 arbres seront plantés (1 acer platanoides et 1 Tyllia Platyphyllos) et une nouvelle table de pique-nique sera installée à proximité de l'aire de stationnement afin d'en faciliter l'accès.

Par ailleurs, la Communauté de Communes Loire Vignobles et Nohain a souhaité confier différents types de travaux au chantier d'insertion, sachant que l'objectif prioritaire est de valoriser ces personnes en leur confiant des tâches qui leur apporteront un savoir-faire ou qui les remettront en confiance sur des compétences qu'elles possèdent déjà.

L'équipe du chantier d'insertion pourra intervenir en 2019 sans compensation financière auprès des Communes dont les projets de travaux auront été sélectionnés par la Commission « Actions sociales ».

Un dossier a été déposé auprès de la CCLVN pour terminer les travaux de nettoyage et de débroussaillage. Par la suite, il pourrait être envisagé de nettoyer et dégager les abords de l'escalier qui descend vers la Loire au niveau des Girarmes.

M. le Maire remercie les membres de cette commission pour leur implication dans le projet.

5. Questions diverses

- Finances publiques et état des restes à réaliser : M. le Maire fait un point sur les investissements engagés en 2018 et dont les travaux ne sont pas terminés ; Révision du PLU (10.023,07 €), Ateliers municipaux (452.615,15 €), Traversée des hameaux (80.040,00 €), Logiciel cimetière (1.286,40 €), Site internet (1.417,00 €), Mobilier hall, bureau et salle du conseil municipal (10.116.59 €), Achat de terrain à Boisgibault (13.000,00 €) et Achat Tracteur John Deere + épareuse (45.000,00 €).
- Participation citoyenne : Suite au départ du référent de la gendarmerie nationale, le projet de participation citoyenne est « en stand-by » jusqu'à la nomination d'un nouveau référent.
- Comice agricole 2019 : En vue du comice agricole, les 10 et 11 août prochains, l'élection de la reine aura lieu le 4 mai 2019. M. le maire lance un appel aux jeunes filles de la commune qui souhaiteraient être candidate. Un char sera fourni par la commune de Saint-Satur.

TOUR DE TABLE

- Problème de stationnement au carrefour de la rue de l'Etang et Place du Souvenir ce qui entraîne un risque de sécurité routière.
- Le point d'apport volontaire de Maltaverne se dégrade de plus en plus. Il a été décidé de supprimer les panneaux de bois devant les colonnes qui ne font que masquer l'amoncellement de déchets.
- Problème de vitesse excessive à Fontenille. La vitesse excessive de certains usagers de la route est malheureusement un problème récurrent dans beaucoup de hameaux et il est très difficile de le résoudre.

- Problème de débit internet. La montée en débit, annoncée prochainement, ne couvrira pas tout le territoire de la commune. En attendant la couverture totale programmée pour 2021 les habitants peuvent prendre une box 4G.
- Activité du théâtre : la salle de la cantine n'est pas adaptée pour recevoir l'activité. Pour des raisons de sécurité, celle-ci ne pourra pas se faire dans la salle située au-dessus de la cantine car elle ne possède pas d'issue de secours.
Mme BASSINO propose de décaler son activité lecture du lundi soir au mardi soir ce qui permettrait à l'activité théâtre de s'installer dans la salle de la bibliothèque. Les élus sont favorables à cette solution et M. le Maire demande à Mme BASSINO de finaliser la proposition.

Fin de la séance 20h30.